



Fiche d'inscription 2023/2024

Association Centre Art Danse
5 impasse du Jaumet
66690 Sorède
06 27 86 40 15
centreartdanse66@gmail.com
n° W661002728

Section : Palais des congrès Pollestres
 Port-Vendres Sorède

Nom :

Prénom :

Date de naissance :Age :

Adresse :

Téléphone : @ :

Personnes autorisées à récupérer l'enfant :

.....

.....

.....

Discipline : EVEIL JAZZ CONTEMPORAIN BARRE A TERRE
 PILATES CONCOURS

Merci de joindre à ce bulletin les documents énoncés ci-dessous :

- 1 certificat médical autorisant la pratique de la danse datant de moins de 3 mois.
- Le règlement de l'inscription dans sa totalité.
- 1 photographie d'identité.
- La fiche du droit à l'image visée

Le dossier devra être complet lors de l'inscription, sans cela votre place ne pourra être assurée en cours

A partir du 18/09/2023, si le dossier et le règlement n'ont pas été remis la somme de 10€/cours vous sera demandée pour y participer. Cette somme sera déduite de votre cotisation une fois le dossier remis.

Cotisation annuelle :

La cotisation est à régler par chèque bancaire à l'ordre de : **CENTRE ART DANSE** (Un maximum de 3 chèques sera accepté. Ils devront être remis le jour de l'inscription et seront encaissés 1 à l'inscription et les 2 autres en novembre et décembre.

Pour les règlements en espèce, il vous sera demandé de régler la totalité de la cotisation en une seule fois.

Aucun remboursement ne sera effectué sauf sur présentation d'un certificat médical, délivré par un médecin du sport, attestant l'inaptitude de l'adhérent.

Eveil/initiation	:	180 euros : 80€ + 50€ + 50€
1 cours/semaine	:	220 euros : 100€ + 60€ + 60€
2 cours/semaine	:	290 euros : 150€ + 70€ + 70€
3 cours/semaine	:	360 euros : 150€ + 105€ + 105€
Illimité/semaine	:	430 euros : 150€ + 140€ + 140€
Classe concours	:	150 euros
Licence (obligatoire)	:	19€/année

Tarif famille : Dès 2 inscriptions au sein du même foyer -10% sur la 2eme cotisation (la plus basse ne peut s'appliquer sur la cotisation de la classe concours)

Je soussigné(e)atteste avoir pris connaissance des tarifs et conditions de remboursement et m'engage à les respecter en toute connaissance de cause.

Fait à

.....le.....

Signature :

Je m'engage à prendre connaissance du règlement intérieur de l'association, document lu à l'inscription.

A.....le.....

Nom prénom :

Signature :

Décharge parentale au profit de l'association Centre Art Danse :

Je soussigné.....

Demeurant à.....

Décharge l'association Centre Art Danse et ses dirigeants de toute responsabilité en cas d'accident survenant à mon enfant lors des trajets domicile-danse danse-domicile.

Je m'assure de la présence du responsable du cours et de la prise en compte mon enfant par ce dernier avant de quitter les lieux.

Fait à.....le.....

Signature



Règlement

Les professeurs se réservent le droit de refuser l'accès aux cours aux adhérents ne respectant pas le règlement.

La tenue de danse est obligatoire :

Jazz : Pantalon ou short de jazz noir, brassière ou débardeur moulant ou justaucorps. (Voir la couleur avec le professeur)

Hip Hop : pantalon souple, haut confortable, chaussures adaptées.

Se renseigner auprès des dirigeants, pour la boutique centre art danse

Coiffures : cheveux attachés

Pas de bandanas pas de grands bandeaux, pas de foulards.

Pas de bijoux, circulaire du ministère des sports. (L'école décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol à l'intérieur de l'établissement.

Pas de téléphone portable dans la salle de cours.

Pas de chewing-gum.

Ne pénétrez pas dans les salles en chaussures de ville.

Respectez la propreté des locaux.

Respectez les horaires de cours, en cas d'absence, merci de nous prévenir, nous nous réservons le droit de ne plus vous accepter en cours en cas d'un trop grand nombre d'absences non excusées.

Votre tapis ou serviette pour les cours de pilates

Veillez à vous montrer calme, poli et respectueux des autres et des professeurs.

Aucun spectateur ne sera admis pendant les cours.

Pour le mineurs : les parents devront accompagner et venir chercher leur enfant jusqu'à la salle.

Les cours ne sont pas dispensés pendant les vacances scolaires. (Sauf rattrapage de cours). Les cours s'arrêtent après le spectacle de fin d'année